



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Notice

Bourse au mérite Apprentis 2022

La Région Auvergne Rhône-Alpes souhaite distinguer et récompenser les apprentis méritants.

Elle a décidé de la mise en place d'une bourse au mérite qui sera destinée aux jeunes apprentis qui se distinguent par leurs efforts personnels en Centre de formation des apprentis (CFA). Pensée comme un outil valorisant, l'objectif de la bourse au mérite est de récompenser le travail des apprentis et d'encourager l'émulation.

Qui est concerné par la BAM ?

Tout apprenti inscrit dans un Centre de formation des apprentis d'Auvergne-Rhône-Alpes pour l'année scolaire 2021-2022 et ayant obtenu, à l'issue de cette année de formation :

- soit un Brevet professionnel (BP et BPJEPS), de niveau IV ;
- soit un Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), de niveau V.

ET présentant une mention « très bien » ou une note moyenne égale ou supérieure à 16/20 en l'absence de mention dans le diplôme présenté.

Modalités de paiement

Le montant individuel de la bourse au mérite est de 500 €.

Il sera versé à chaque apprenti en une seule fois lors de l'année de réussite au diplôme.

La bourse est versée dès réception des justificatifs nécessaires et après vérification de ces éléments. Elle est versée sur le compte bancaire de l'apprenti dont le RIB a été communiqué dans les pièces justificatives.

Plateforme pour déposer sa demande de bourse

Les dossiers doivent être déposés sur le site <https://bourseaumerite.auvergnerhonealpes.fr> à partir de la publication des résultats et jusqu'au 31 octobre 2022.

Le demandeur doit obligatoirement créer un compte personnel.

Pour que le dossier soit complet, les pièces justificatives obligatoires doivent être scannées et téléchargées dans le dossier de demande.

Pièces à fournir pour obtenir la bourse

- Pièce officielle d'identité (CNI recto-verso, passeport, permis de conduire, carte de séjour).
- Relevé d'identité bancaire (RIB) au nom du jeune lauréat.
- Relevé officiel de notes du diplôme obtenu (BP ou CAP) à la session de juin 2022 (s'assurer que toutes les données suivantes sont visibles : session / académie / nom prénom / moyenne obtenue / nom de l'établissement).
- Tout document officiel attestant de la poursuite du parcours post-obtention du CAP ou du BP : poursuite d'études, d'emploi, de projet personnel ou professionnel (ex : attestation officielle d'admission dans l'enseignement supérieur, certificat de scolarité, contrat de travail, autres contrats de travail...).
- Dans le cas d'un mineur à la date de dépôt de la demande de bourse, autorisation parentale (ou du représentant légal) de perception de la bourse au mérite. Cf. formulaire en dernière page à renseigner.
- L'attestation d'utilisation des données personnelles BAM

Le bénéficiaire s'engage à produire tous les éléments demandés pour le versement de la bourse de 500 €. Il atteste sur l'honneur que ces mêmes éléments sont personnels et réels.

Par ailleurs, tout dossier demeuré non-conforme au 30 novembre 2022, et après demande de complément faite par les services régionaux, sera définitivement rejeté.

Contact

La Direction de la Formation et de l'Orientation se tient à disposition des jeunes apprentis, titulaires d'un CAP ou d'un BP, concernés par la bourse au mérite 2022 « mention très bien » pour les accompagner dans leur demande de perception de l'aide régionale de 500 €.

Contact : bamapprentis@auvergnerhonealpes.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorisation parentale (ou du représentant légal) pour la perception de la Bourse au mérite

Je, soussigné(e)

[nom et prénom du (des) parent (s) / représentant légal (aux)]

Autorise mon enfant

[nom et prénom du jeune demandeur de la Bourse au mérite]

à percevoir sur son compte bancaire le montant de la Bourse au mérite.

Fait à

[lieu de signature]

Le

[date de signature]

Pour servir et valoir ce que de droit

Signature du (des) parent (s) / représentant légal (aux)



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Attestation

Je, soussigné(e) [nom et prénom du jeune]

certifie avoir pris connaissance du fait que toutes les informations personnelles me concernant et communiquées dans le dossier de candidature de la Bourse au mérite, seront exclusivement utilisées par la Région et ne serviront qu'au traitement de la demande de Bourse ou à m'envoyer une invitation à une cérémonie de remise des diplômes, si ma candidature devait être retenue à ce dispositif.

Fait à
[lieu de signature]

Le
[date de signature]

Pour servir et valoir ce que de droit

Signature du jeune